

serait établi, après sa victoire du plateau des Dombes, si nous ajoutons foi à l'historien Rubys. Pour célébrer ses noces avec la Syrienne Julia, il aurait même construit un palais sur l'emplacement de l'Antiquaille.

La meilleure preuve de l'existence de grandes demeures romaines nous est fournie par la mise à jour de monuments épigraphiques, de mosaïques et de canalisations. Nous savons qu'il existait des mosaïques à l'Antiquaille et qu'une d'elles est au Palais Saint-Pierre ; une autre, d'une surface considérable, est visible encore à deux mètres de profondeur ; nous connaissons aussi les souterrains canalisant les eaux des aqueducs jusqu'à l'esplanade, où se trouvent ces traces de constructions. Une réserve d'eau de trente-cinq mètres de long sur quatre de large et cinq de hauteur est visible encore à l'entrée de la station des Minimes, sous le chemin de Fourvière ; elle devait alimenter la salle de bains de quatorze places, entourée de colonnes de marbre gris, découverte aussi à l'Antiquaille en 1820. Les fragments se trouvent sous les portiques du Palais Saint-Pierre, avec l'inscription commençant par ces mots : *Jovi Depulsori* (A Jupiter protecteur contre les calamités »).

Il peut donc être admis qu'un, ou plusieurs empereurs, ont habité ces lieux, situés dans le plus bel emplacement de la ville romaine, à proximité de l'amphithéâtre et du Forum. Les larges terrasses qui dominent la plaine ont dû permettre d'y établir ces jardins de verdure et de marbre dont l'Italie a gardé la coutume.

On ne peut pas affirmer qu'aucun autre palais impérial n'exista avant ou après celui-ci. La plupart des souverains tenaient à honneur de se faire construire à Rome et dans les autres villes où ils séjournèrent, une demeure plus belle que celles de leurs prédécesseurs. L'empire était ainsi doté de monuments publics de plus en plus grandioses. Il est fort possible qu'un empereur ait occupé l'habitation très importante, découverte en 1913 et 1914, par les fouilles de MM. Fabia et Germain de Montauzan, dans l'ancien couvent du Verbe-Incarné, rue du Juge-de-Paix ; là aussi furent trouvées des mosaïques et une réserve d'eau très considérable.

Des trouvailles archéologiques permettent de faire la même supposition pour le couvent de la Visitation, la maison de l'Angélique du passage Gay et l'ancien Grand-Séminaire ; mais aucune inscription, pas plus que